

REQUÊTES DE CONSULTATION PUBLIQUE OU DE MÉDIATION

Nom du projet : Projet de modernisation du réseau électrique entre les postes de Saraguay et Rockfield sur l'Île de Montréal par Hydro-Québec (N/Réf: 3211-11-129)

COTE	REQUÉRANT
PR8.4.1	Louise Chênevert, porte-parole du groupe « Les amis du corridor vert d'Hydro-Québec à Montréal-Ouest »
PR8.4.2	Charles Senekal pour Ville de Côte Saint-Luc
PR8.4.3	Tanya Abramovitch pour Ville de Côte Saint-Luc (retrait de la requête)

2025-03-28

Louis-Olivier Falardeau Alain, biol., M. Sc.
Chargé de projet

Montréal-Ouest, 27 février, 2025

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Benoît Charrette
Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart 675,
boulevard René-Lévesque Est,
30e étage Québec (Québec)
G1R 5V7

ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Demande d'examen public par le Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE) – Projet '**Modernisation du réseau de d'électricité entre
les postes Saraguay et Rockfield**'

Monsieur le Ministre,

Je ne vous écris pas pour des questions sur le projet 'Modernisation du réseau' comme tel. La porte ouverte tenue à la mairie le 15 mai, 2023 et la tenue la soirée d'information publique du BAPE du 17 février, 2025 ainsi que les documents fournis ont répondu à pluparts des questions ; La construction des stations, les échéanciers des travaux, le parcours du réseau et le démantèlement des pylônes.

Les préoccupations du groupe les **Amis de Corridor Vert d'Hydro-Québec à Montréal-Ouest**, sont sur la flore et la faune présente. Comment elles seront protégées durant les travaux ? Comment l'habitat sera bonifié durant le verdissement du corridor ?

Historique :

Les équipes d'entretiens d'Hydro Québec viennent sur le terrain aux 3 à 4 ans pour faire de la maîtrise de la végétation. Une lettre aux résidents riverains est livrée quelques semaines au préalable. En septembre 2015, nous avons reçu une de ces telles lettres. Rien hors de l'ordinaire. Nous témoignons que le contremaître peindrait la plupart des arbres bleus, indiquant leur fin. D'après ces directives reçues, ils prévoyaient faire une coupe à blanc de 30 mètres de large sur toute la longueur de l'emprise de 500 mètres. C'était plutôt un contrat d'abatage. Après, mes objections, le maire est intervenu et nous avons eu une séance d'information. Ensuite, un comité a été formé. J'en faisais partie. Il y eu des décisions et des compromis atteint qui ont amené à des changements important au contrat. Par contre ceux-ci n'ont jamais été rendus publics. L'engagement citoyen a porté fruits. Une sauvegarde de plusieurs espèces d'arbres a résulté.

En 2018-2019, un deuxième comité a été formé. Certaines personnes n'étaient pas des usagers ni des résidents riverains. Les gens du premier comité n'ont pas été invités.

A l'époque, des équipes d'Hydro Québec sont venues sur le sentier sur quelques jours pour poser des questions au public. De nombreux usagers réguliers n'ont pas eu l'opportunité de s'exprimer et de contribuer à la vision du verdissement du corridor. Nous croyons que l'échantillonnage n'est pas représentatif de ceux qui y fréquentent sur une base régulière. Ni représentatif des bienfaits du corridor et surtout les défis qui ce présente le sentier à travers les quatre saisons. D'après ma lecture des documents, que 27 passants ont été consultés quand ils y a des centaines d'usagers dans toute saisons. Vous calculer un 77% d'usagers. C'est trompeur est erroné. Il y a des centaines d'usagers à travers des saisons. Il n'y a que 27 qui ont été consultés dans une période estivale de vacance.. Qui signifie un très petit pourcentage d'opinions.

Avec Jane Barr, ensemble nous avons déposé un projet de la Ville de Montréal West le 20 mars, 2020 intitulé :

Hydro Quebec corridor collective gardening project proposal

Ce rapport a aussi été envoyé à Hydro-Québec lors de la porte ouverte 2023. Aucun suivi n'a été fait. Nous voulions une conversation sur cette proposition.

Etudes de la Flore et la Faune du Corridor

Deux conseillères de Montréal Ouest, Julie Tasker-Brown et Elizabeth Ulin ont fait une demande d'un BAPE en 2015 à l'époque du contrat de maîtrise de végétation. Ceci n'a pas été fait. Alors, j'ai entrepris à faire des études de la Flore et de la Faune moi même.

Faune

Vous êtes bien au courant de mon rapport sur les **couleuvres brunes** '*Storeria dekayi*' car le ministère a créé une bulle sur la région du corridor en question pour l'espèce à statut '**Menacée**' sur votre carte interactive <https://services-mddelcc.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=2d32025cac174712a8261b7d94a45ac2> J'ai bien vu mention dans vos rapports. Je vous en remercie.

J'ai pris connaissance d'une professeure de biologie de l'université Concordia, qui est tout près qui cherchaient des sites urbains pour faire des recensements de **chauve-souris**. Suite au contrat d'abatage tout les arbres à grands déploiement ; notamment frênes, érables et chênes ont été abattues. Une grande réduction à la canopée forestière et une perturbation importante d'habitat pour la faune. Les témoignages de chauve-souris se faisant très rare. Elle a emmené ces étudiants pour faire des relevés durant les saisons 2023 et 2024. Les résultats préliminaires indiquent qu'il y a bien une bonne population de **chauve-souris** et **lucioles** aussi. Je lui ai demandé un rapport de ces inventaires. A suivre....

Due à la présence de nombreuses espèces d'arbres et arbustes fruitiers sur le site attirent de nombreux espèces **oiseaux**, Cet habitat bénéfiques a attirer les ornithologues. Des recensements d'oiseaux ont été faits sur une base régulière par le groupe PQSPB - Province of Québec Society for the Protection of Birds. Connue présentement sous le nom de BPQ - Protection des Oiseaux du Québec. A mainte reprise j'ai tenté d'obtenir ces listes. J'ai rencontrée une photographe spécialisée des oiseaux, Ensemble, nous avons monté un cartable de photos d'espèces qui se trouve sur le corridor à travers les saisons. Ce document a été partagé lors de la porte ouverte en 2023. Ainsi que les documents suivants. Elles n'ont pas été déposées officiellement.

Flore

A l'époque j'ai commencé à cartographier la flore. A la porte ouverte j'ai partagé des données GPS d'arbres importants indigènes. Par exemple le Cerisier tardif '*Prunus serotina*' pas une espèce à statut mais quand même rare dans les zones urbaines. Il y a des individus dans les Grands Parc tel que le Mont Royal et parc Angrignon.

D'après la carte interactive : ARBRES publics de Montréal <https://www.quebio.ca/fr/arbresmtl>. Il y a 288 individus de cette espèce sur tout le territoire de la ville de Montréal. Le corridor à Montréal-ouest, ville défusionnée compte **23** avec des diamètres entre 48 à 117 cms. Ceux-ci méritent d'être protégés.

J'ai demandé à un biologiste présent à la porte ouverte si ces espèces pourraient être protégées durant les travaux. Il m'a assuré que oui. Mais je n'ai reçu aucun plan à date.

J'ai cataloguait par photos, par listes et par cartes les répartitions de plantes herbacées indigènes et mellifères.

J'ai aussi répertorié les EEE – Espèces Exotiques Envahissantes. Suite à la grande perte de la canopée en 2015-16 durant le contrat d'abatage, le Nerprun Cathartique a pris la relève. Une équipe m'a aidé l'automne 2023 à la maîtriser sur une section du site.

Je continue à mettre ces données à jour

Je trouve essentiel que certains secteurs soient protégés durant les travaux. Alors, ces relevés écologiques doivent être partagés pour créer un plan. La transparence entre mes membres, mes associés universitaires, les membres du comité 2019, le conseil de ville et les équipes d'Hydro Québec en ingénierie et de chantier doit être établie.

MOTIFS (voir Annexes qui suis)

Résumé des demandes - Avant les travaux :

1. Construction d'habitacles pour couleuvre brunes plusieurs années avant
2. Etudes des données de la faune nocturnes par nos biologistes et créer un plan pour leur protection
3. Etudes de nos recensement de nos oiseaux et créer un plan pour leur protection
4. Etudes de nos données de nos recensement de la flore présente ; Arbres et arbustes indigènes, plantes mellifères et créer un plan pour leur protection.
5. Etudes des EEE et créer un plan de leur maîtrise

Demande de discussion sur le projet de jardinage collectif

Préoccupations du groupe – demande de discussion de nos projets :

Suite a la découverte qu'il y aura du déboisement avant les travaux. Quelles zones ?

Toute l'emprise ? Peux-ont investir dans la biodiversité ?

1. Faire des plantations d'arbres et arbustes indigènes, plantes mellifères
2. Plantation de bulbes de fleurs printanière
3. Répandre des copeaux de bois sur toute la longueur
4. Installer des boîtes pour diffuser les activités

Résumé des demandes - Avant le reverdissement :

Réévaluation de l'agrandissement du sentier a 3 mètres de large

Discussion sur le revêtement de la surface

INTERETS

Mon engagement avec le corridor date depuis 2000 avec des corvées de nettoyage. Alors il y a déjà 25 ans! A fur et à mesure il y a des résidents qui s'impliquent de différente façon ; maintenir les poubelles, maîtrise des EEE, plantation des fleurs pour les papillons monarques, reprendre de paillis dans les secteurs boueuses, etc...

Les Amis de Corridor Vert d'Hydro-Québec à Montréal-Ouest, ont pour mission d'être porte parole des usagers du corridor en toute saison ; les propriétaires de chiens, les amateurs de la nature, les ornithologues, les gens qui bénéficient de la saison hivernal en ski, en traineau ou en raquettes. Mais aussi à l'écoute des jardiniers. Les attraites uniques et les usages sont bien indiquer sur notre logo.



Au cour des dernières années nous nous engageons plus sur des activités d'éducation pour promouvoir la riche biodiversité existante dans ce site méconnue. Quelques exemples sont, Présentation a la bibliothèque pour la Jour de la Terre, des promenades de Jane et des articles publiés.

Exposition photographique et présentation **Jour de la Terre** a la Bibliothèque publique de Montréal-Ouest :

Saturday, April 20, 2024·2:00 – 3:00pm

<https://www.facebook.com/MWPLib> 14 avril, 2024

**HYDROÉLECTRIQUE
PLAIDOYER, INTENDANCE
ET SCIENCE CITOYENNE**



Samedi, 20 Avril
14H00-15H00

Rejoignez-nous pour une
conférence de Louise
Chênevert sur l'écosystème

**-EARTH DAY
BIODIVERSITY
HYDRO CORRIDOR
ADVOCACY
STEWARDSHIP
CITIZEN SCIENCE**



Saturday, April 20
2-3PM

Promenades de Jane :

<https://www.promenadesdejane.com/promenades/discover-the-biodiversity-in-the-hydro-corridor-of-montreal-west-through-advocacy-stewardship-and-citizen-science/> 4 mai, 2024

3, 4, 5 mai 2024
**Promenades
de Jane**
Un regard citoyen
sur le patrimoine



Come discover the Hydro Corridor :
Biodiversity, stewardship and citizen
science

Saturday
Mai 4 at 10 am /
Samedi le 4 mai à 10h

Arret d'autobus 162
bus stop

Westminster /
Northview



**« DÉCOUVREZ LA BIODIVERSITÉ DANS LE CORRIDOR D'HYDRO QUÉBEC DE
MONTREAL-OUEST PAR LE PLAIDOYER, L'INTENDANCE ET LA SCIENCE CITOYENNE »
"DISCOVER THE BIODIVERSITY IN THE HYDRO CORRIDOR OF MONTREAL WEST
THROUGH ADVOCACY, STEWARDSHIP AND CITIZEN SCIENCE "**

ARTICLES:

Citizen science on the Hydro corridor An endangered species has been protected!

Montreal West Informer May issue page 2

<https://montreal-west.ca/wp-content/uploads/2024/04/The-Informer-2024-05.pdf>

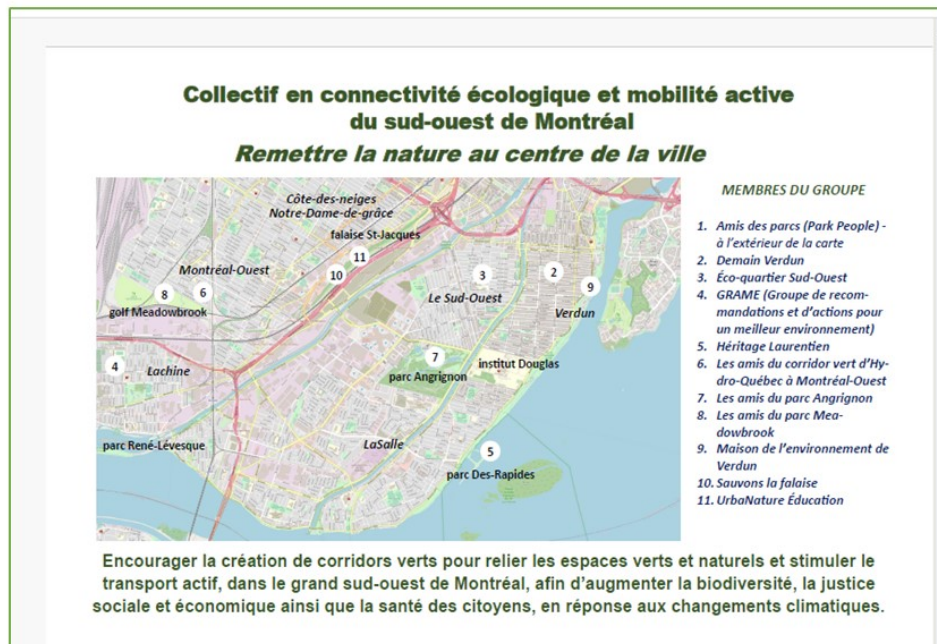
Citizen science on the hydro corridor, part 2

Montreal West Informer June issue page 4

https://montreal-west.ca/wp-content/uploads/2024/05/2024-05-Informer-June_Web.pdf

Nous sommes joint a d'autre organismes plaidoyers et d'intendance d'environnement urbaine.

- Membre du CRE— Conseil Régional de l'Environnement
- Membre du '**Connectivité écologique et mobilité active dans le sud-ouest de Montréal**'



Quoique le corridor ne soit pas dans le Grand Sud ouest, c'est l'accès sud du futur parc de Meadowbrooke, Lachine. Et nous sommes adjacent a Lachine dans le trajet du réseau Aqueduc-Saraguay – un corridor en devenir.

Nous sommes un des 11 signataires d'un mémoire :

Opinions déposées à la commission

8.20 8-20_Collectif en connectivité du Sud-Ouest de M

Connectivité écologique et mobilité active dans le sud-ouest de Montréal: Octobre 2022

Mémoire présenté à l'OCPM dans le cadre des consultations sur le Projet de Ville 2050

[https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-20_Collectif%20en%20connectivite%CC%81%20du%20Sud-Ouest%20de%20Montre%CC%81al.pdf)

[20_Collectif%20en%20connectivite%CC%81%20du%20Sud-Ouest%20de%20Montre%CC%81al.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-20_Collectif%20en%20connectivite%CC%81%20du%20Sud-Ouest%20de%20Montre%CC%81al.pdf)

Il y a mention de notre groupe a la pages 4 et 29

Corvées de nettoyage



April 27

Mai 22

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à notre demande et nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées,

Louise Chênevert

Porte parole des **Amis de Corridor Vert d'Hydro-Québec à Montréal-Ouest**

mw.hq.greencorridorvert2019@gmail.com

ANNEXES

D'après le document : [hq-saraguay-rockfield-demarche collaboration.pdf](#)

Microsoft PowerPoint - 12. SAR visuel demarche

Améliorations apportées au projet à Montréal-Ouest pages 20, 27 et 28

Planification d'un sentier polyvalent aménagé dans l'emprise de la ligne prévoit une largeur de 3 mètres. Ceci facilite l'accès humaine mais ne prend pas en considération la grande biodiversité existante notamment la flore mellifère indigène qui longent les deux cotes du présent sentier. Elargir le sentier va entraîner une perte majeure de ces zones de butinage pour insectes pollinisateurs.

Création d'hibernacles pour les couleuvres brunes, si le démantèlement entraîne la destruction d'hibernacles. Le démantèlement des pylônes existants se fera qu'après les nouveaux pylônes sont installés et en opération. Un peu tard pour protéger une espèce menacée ! Ce n'est pas 'SI'. Un plan de protection doit être mis en place. Des habitacles devraient être construits maintenant ! Plusieurs années avant les perturbations des travaux.

Surveillance et nettoyage de la machinerie pour ne pas disséminer d'espèces végétales exotiques envahissantes (EEE). Ceci est une bonne pratique. Ma recommandation, c'est d'enlever maintenant les EEE déjà présente avant qu'elles étouffent la flore indigène et de la donner de l'espace à récupérer après les travaux d'abatage. Et que notre groupe puisse faire des plantations de sous bois pour bonifier la biodiversité.

Remplacement d'arbres ornementaux par des essences compatibles dans les prolongements des cours. C'est bien. Mais, aucune mention de la flore indigène existant et aucune mesure est proposée à la protéger avant les travaux.

<https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-129/3211-11-129-11.pdf>

3211-11-129-11.pdf Page 97

Impacts prévus pendant la construction

Les activités de déboisement et de défrichement ainsi que celles liées à la construction de la ligne auront inévitablement un impact sur la végétation présente dans l'emprise projetée et dans les différentes aires de travail.

Page 98

Contrairement aux parcs urbains ou aux espaces publics traditionnels, les friches sont reconnues pour accueillir une végétation beaucoup plus diversifiée. Leur contribution est donc essentielle pour la conservation de la flore indigène et de la biodiversité locale.

Page 99

Mesures d'atténuation Afin de limiter l'impact des travaux sur l'utilisation polyvalente de l'emprise dans les milieux naturels pendant la construction de la ligne, les clauses environnementales normalisées suivantes seront appliquées : • **clause 4 – Déboisement** ;

<https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-129/3211-11-129-15.pdf>

3211-11-129-15.pdf

Volume 4 – Annexes

C Méthodes d'inventaire et d'analyse des études spécialisées

Page 47

C.4.1.2 Méthode Entrevues Une **cinquantaine** de propriétaires résidentiels habitant le long du croissant Roxton et du chemin Radcliffe à Montréal-Ouest sont touchés par le projet

Page 48

Les entrevues, au cours desquelles une représentante d'Hydro-Québec était présente, ont été réalisées en personne avec les 15 propriétaires qui ont accepté de participer

Page 48

L'enquête par interception des utilisateurs du sentier situé à l'arrière des résidences du croissant Roxton et du chemin Radcliffe s'est tenue du 3 août au 12 septembre 2019.

Au total, cette enquête a permis de consulter 27 passants sur un total de 35 personnes interceptées et d'observer les activités et les déplacements de 11 autres personnes. Ainsi, le taux de participation au questionnaire verbal a été de 77,1 %.

Page 14 Tronçons à aménager sous les lignes et avec la participation d'Hydro-Québec

Côte Saint-Luc, le 27 février 2025

Par courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca

PAR LIVRAISON

À l'attention de M. Benoit Charrette
Ministre de l'Environnement, de la
lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs

Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : **Consultation Ciblée - Projet de modernisation réseau électrique d'Hydro-Québec
entre les postes Saraguay et Rockfield**

Monsieur le ministre,

La présente se veut une demande de consultation ciblée concernant le dossier suivant : [Projet de modernisation du réseau électrique entre les postes Saraguay et Rockfield](#)

Fondamentalement, la Ville de Côte Saint-Luc (CSL) ne remet aucunement en question la raison d'être du projet et tient à souligner la bonne collaboration entretenue avec Hydro-Québec pendant les quatre (4) dernières années.

Suivant plusieurs rencontres entre CSL, Hydro-Québec et nos citoyens, nous avons compris que la Ville et ses citoyens devront accepter certaines nouvelles conditions qui vont certainement avoir un impact sur le milieu de vie de tous.

Nous reconnaissons et apprécions les améliorations qui ont été apportées au projet, sur notre territoire, tels que décrits dans le résumé de la démarche de collaboration d'Hydro-Québec.

L'objectif de CSL, par cette demande, est de s'assurer que l'ensemble de ces améliorations seront effectivement incluses dans le projet final.

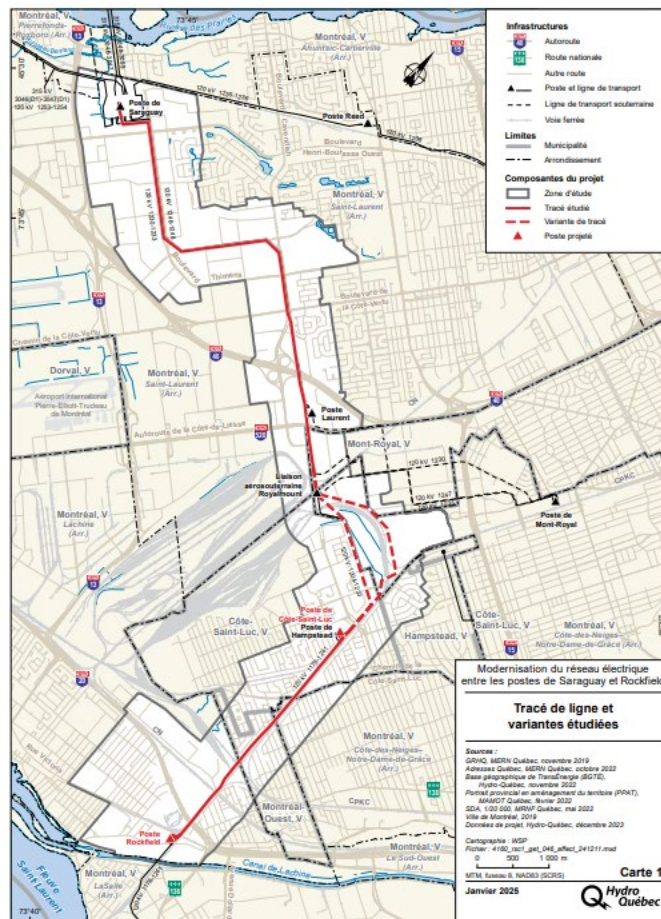
Améliorations apportées au projet à Côte-Saint-Luc

Élaboration d'une variante de tracé compatible avec l'affectation du sol « Grande emprise ou grande infrastructure publique », qui contourne la gare de triage du CPKC (actuellement en analyse)	Développement d'une famille spécifique de pylônes avec empiètement réduit pour diminuer l'emprise au sol	Rehaussement des pylônes et conducteurs afin de réduire le déboulement requis	Réduction du nombre de pylônes, autant que possible Éloignement des pylônes des résidences et institutions, autant que possible Évitement de nouveaux impacts sur les propriétés touchées Implantation des	Conception de la ligne (pylônes et armement) prévoyant que les niveaux sonores et de CEM soient acceptables pour les usages dans l'emprise et à proximité	Conception des bâtiments de poste en tenant compte du contexte urbanistique (volumes architecturaux, matériaux) et correspondant aux outils urbanistiques des villes et arrondissements	Localisation du bâtiment poste près des infrastructures publiques, le plus loin possible des résidences

À ce jour, CSL est confiante que tous ces éléments sont en voie de réalisation, sauf la variante de tracé hors de notre territoire, qui est en attente de l'approbation avec CPKC.

Ceci, tel qu'il est expliqué dans le résumé de l'étude d'impact :

« 5.1 LIGNE À 315 KV DE SARAGUAY-ROCKFIELD La ligne à 315 kV projetée entre les postes de Saraguay et Rockfield sera une ligne aérienne sur pylônes en acier. Elle sera implantée dans l'emprise de deux lignes existantes à 120 kV qui traversent trois arrondissements de la ville de Montréal (Saint-Laurent, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et Lachine) ainsi que les villes de Mont-Royal, Côte-Saint-Luc et Montréal-Ouest. Une variante de tracé a été élaborée pour un tronçon d'environ deux kilomètres entre la gare de triage du CPKC et le boulevard Cavendish, à Côte-Saint-Luc. La carte 1 présente le tracé de ligne et les deux variantes étudiées ».



Modernisation du réseau électrique entre les postes de Saraguay et Rockfield | Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement 15

La consultation ciblée pointe particulièrement cet élément du projet qui est essentiel et critique pour la santé, la sécurité et l'acceptabilité sociale du projet sur le territoire de CSL. Nous comprenons que cette variante est celle privilégiée par Hydro-Québec. Nous comprenons aussi que le choix définitif de cette variante découle de la conclusion de l'entente de servitude avec CPKC.

Conséquemment, la demande de consultation ciblée de CSL est déposée essentiellement dans l'objectif de s'assurer qu'Hydro-Québec obtient les ententes nécessaires pour réaliser ce tracé et que celui-ci est celui qui sera inclus dans le projet final présenté au ministère de l'Environnement.

Dans l'éventualité où cette variante de contournement ne serait pas retenue, CSL veut exposer succinctement les arguments qui en font un élément critique et essentiel pour la Ville de Côte Saint-Luc.

Le projet de modernisation du réseau électrique entre les postes de Saraguay et Rockfield s'insère dans un milieu fortement urbanisé. La Ville est en grande partie enclavée par une cour de triage, ce qui limite aussi les tracés des lignes électriques et l'installation du poste d'Hydro-Québec. Ajouté à cet élément crucial, les habitations, les écoles et les institutions sont construites à proximité des lignes et des chemins de fer qui encerclent le territoire de CSL.

Demande de consultation ciblée Ville de Côte Saint-Luc

Depuis des décennies, les citoyens de CSL souffrent de la présence de pylônes et de fils électriques dans leurs milieux de vie. Dans certains cas, ces pylônes sont littéralement dans la cour arrière des résidences de ces citoyens.

Ces situations entraînent énormément d'inquiétudes et d'inconvénients chez les résidents. Voici, sur le plan avec photos ci-dessous, la démonstration de la présence envahissante des infrastructures et des fils dans les milieux de vie des citoyens de CSL. Ces installations sont littéralement au milieu des cours arrière et dans certains cas, à quelques mètres des logements à étages :



Pour Hydro-Québec, le tracé alternatif à travers les cours du CP est préférable, mais pour la Ville de CSL, il est absolument essentiel. Ceci, pour la qualité de vie et le bien-être des citoyens. Il s'agit, en effet, de l'élément fondamental ayant mené la Ville et ses citoyens à accepter les ennuis et inconvénients à subir pour les années à venir, autant, pendant qu'après la réalisation du projet de modernisation.

Par ailleurs, suivant les déplacements de la ligne existante pour le projet de modernisation, des douzaines de maisons le long des rues Krieghoff, Brandeis et des centaines de citoyens des immeubles sur l'Avenue Marc-Chagall et Merrimac bénéficieront d'un sursis de l'impact des infrastructures ayant envahis le paysage pendant toutes ces années.

Demande de consultation ciblée Ville de Côte Saint-Luc

Devoir subir des travaux importants pendant les prochaines années est un sacrifice en échange du bénéfice de l'effet des déplacements des infrastructures des résidences sur le territoire de CSL. Ce pourquoi la Ville y tient absolument.

En conséquence de tout ce qui précède, la Ville de CSL s'oppose à l'installation des nouvelles lignes le long du tracé existant et demande que le tracé de contournement, tel que décrit à la Carte 1, soit formellement inclus dans le projet final.

Nous demandons donc au BAPE de tenir compte de cette requête conditionnelle lorsqu'elle fixera les dates d'audience. Nous demeurons dans l'espoir qu'Hydro-Québec pourra fournir toutes les confirmations et engagements avant qu'une audience soit nécessaire.

Pour toute communication ou suivi, veuillez communiquer avec Me Pascalie Tanguay, ptanguay@cotesaintluc.org au 514-485-6800 poste 1703.

Le tout respectueusement soumis.



Charles Senekal

Directeur du Développement Urbain
Ville de Côte Saint Luc

Tel: 514-485-6800 poste 1502

c.c. Maire de la Ville de Côte Saint-Luc, Mitchell Brownstein
Me Jonathan Shecter, Directeur général de la Ville de Côte Saint-Luc
Madame Catherine Bouchard (bouchard.catherine@hydroquebec.com)

Demande de consultation ciblée Ville de Côte Saint-Luc

Côte Saint-Luc, le 19 mars 2025

Par courriel: ministre@environnement.gouv.qc.ca

PAR LIVRAISON

À l'attention de M. Benoit Charrette
Ministre de l'Environnement, de la
lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs

Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Consultation Ciblée - Projet de modernisation réseau électrique d'Hydro-Québec
entre les postes Saraguay et Rockfield**

Monsieur le ministre,

Suite à notre demande du 27 février de consultation ciblée dans le dossier en titre, nous avons reçu la confirmation d'Hydro-Québec que la variante nord pour le tracé de la ligne d'alimentation au futur poste de Côte Saint-Luc a été retenue, le tout selon une entente avec CPKC qui a été annoncée au public aujourd'hui (voir communiqué ci-joint). De plus Hydro-Québec a déjà transmis une lettre au Ministère à cet effet le 14 mars 2025 (voir lettre ci-jointe).

À la lumière de cette annonce, la Ville de Côte Saint-Luc se désiste de sa demande de consultation et rétracte la lettre que nous avons envoyée. Il ne sera plus nécessaire de donner suite à cette demande.

Mes salutations les meilleures,



Tanya Abramovitch

Directrice générale associée – Stratégie urbaine
Ville de Côte Saint-Luc
Tél.: 514-485-6800 poste 6911

c.c. Mitchell Brownstein, Maire, Ville de Côte Saint-Luc
Me Jonathan Shecter, Directeur général, Ville de Côte Saint-Luc

Mme. Florine Agbognihoue, Assistante greffière, Ville de Côte Saint-Luc
Mme. Catherine Bouchard, Hydro-Québec (bouchard.catherine@hydroquebec.com)
Mme. Annie St-Gelais (Annie.St-Gelais@bape.gouv.qc.ca)
M. Louis Deriger (Louis.deriger@videotron.ca)